

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ITÉ

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 2 Décembre

Questions de personnes

Il n'est, croyons-nous, personne qui puisse voir avec satisfaction la situation créée, aussitôt après l'entrée en scène de la nouvelle Chambre, par les incidents parlementaires qui se sont produits au Palais-Bourbon et par la démission du cabinet Dupuy.

Ce qui cause, en cette circonstance, un grave mécontentement et, il faut l'ajouter, une déception fâcheuse, c'est le contraste si frappant qui existe entre le pays qui a si clairement et presque si unanimement, lors des dernières élections, exprimé sa volonté, et les hésitations, les incertitudes, les contradictions de ceux qui ont la charge de ses destinées et qui ont été appelés par la confiance aux plus hautes magistratures.

Le suffrage universel a proclamé, sans que l'expression de ses vœux puisse donner prise à la moindre équivoque, qu'il veut deux choses : des réformes, un gouvernement. Ne lui accordera-t-on ni l'un ni l'autre ? Telle est à cette heure la question.

Eh bien ! d'ores et déjà, il nous semble absolument regrettable que l'on puisse dire qu'elle soit posée et aussi mal posée.

Au lendemain des élections du 20 août et du 3 septembre, il y avait eu dans la France entière un cri de satisfaction et d'espérance ; que l'on prenne garde que ce cri ne se change en un cri d'indignation et de colère. C'est ce qu'on peut encore, c'est ce que l'on doit éviter.

Certes, il faut regretter que toute une série de maladresses aient été commises. Il était si facile de ne pas témoigner à la nouvelle Chambre une méfiance injustifiée en ne reculant pas sa réunion jusqu'à l'extrême limite — comme si dans un pays de démocratie et de suffrage universel les mandataires du peuple devaient jamais être considérés et représentés comme des gêneurs dont

il convient de se passer le plus longtemps possible !

L'occasion, au contraire, était unique pour souhaiter la bienvenue aux représentants de la nation, dans les conditions les plus favorables. Les fêtes franco-russes offraient au gouvernement et au Parlement un terrain de rencontre et d'entente si exceptionnel ! Les esprits, suivant un mot connu, ne sont-ils pas bien frêles de s'entendre lorsque les cœurs ont fraternisé ?

Ce qu'il eût fallu, en outre, c'était un ministère, ancien ou nouveau, ayant un programme commun, que tous ses membres fussent décidés à soutenir et à défendre, au lieu d'un programme-paravent derrière lequel se jouait la jolie petite comédie dont les acteurs, par dépit, nous révèlent chaque jour les détails.

Alors tout devenait simple, naturel, facile. Après une discussion approfondie du genre de celle qui s'est prolongée durant trois séances et au cours de laquelle on a entendu tant d'éloquentes paroles, la majorité se prononçait pour ou contre l'acceptation du programme ministériel, et le devoir du président de la République était tout tracé. En cas de vote favorable, il conservait le ministère fortifié par le vote de la Chambre ; dans le cas contraire, il en choisissait un autre, tâche relativement facile, puisqu'il aurait eu sur les vœux et les préférences de la majorité des indications précises. Aujourd'hui tous les ressorts gouvernementaux sont faussés. Y arrivera-t-on ? Il faut l'espérer. Mais pour qu'il en soit ainsi, il est indispensable que les hommes qui sont à la tête de l'Etat pensent un peu moins à eux-mêmes et un peu davantage à la République, à la France.

Il ne faudrait pas que les questions de personnes se substituassent aussi ouvertement, on pourrait dire aussi publiquement, à l'intérêt national et républicain.

Il ne faudrait pas que cette opinion s'accréditât que nous assistons à une sorte de duel plus ou moins intime où l'offre ou le

refus du pouvoir n'est qu'un moyen de se débarrasser d'un concurrent ou de prendre la place de celui qui occupe les plus hautes fonctions de l'Etat.

Pour notre part, nous voyons là une calomnie, presque une diffamation à l'égard de ceux que l'on traite ainsi. Mais, qu'il nous soit permis de le dire, il est grand temps qu'ils ne fournissent plus de prétextes à une semblable interprétation de leurs actes.

Il serait à souhaiter aussi qu'on ne donnât pas à croire à l'opinion que le moyen le plus sûr de s'élever à la plus haute charge, c'est de décliner les responsabilités du pouvoir, alors que tout peut commander de les accepter. Quant à nous, nous ne comprendrions pas qu'il en fût ainsi, et nous ne voulons pas le croire.

Le pouvoir est la véritable pierre de touche des hommes d'Etat, et quand on a l'esprit juste et l'âme haute, on ne doit pas craindre d'être appelé à rendre à son pays les services qu'il réclame de votre intelligence et de votre patriotisme. C'est là, quelles que soient les apparences, le meilleur et le plus sûr moyen de grandir dans l'estime et dans l'affection du pays, qui demande à ses premiers serviteurs, non pas de se réserver, mais de se dévouer.

En tout cas, ce que la France entière souhaite, c'est de voir se terminer le plus tôt possible une crise qui n'a déjà que trop duré et surtout de ne pas voir les questions de personnes tout envahir dans un gouvernement qui doit rester impersonnel.

C'est ce caractère que les représentants de la nation ont le devoir de ne laisser ni dénaturer, ni altérer.

J. QUERCITAIN.

INFORMATIONS

A la Chambre

A six heures on apprenait que M. Casimir Périer acceptait de former le cabinet. Il est vrai de dire qu'on représentait M. Casimir

empoisonné ma vie. Mieux vaut que je meure avant.

Rapidement il ouvrit un tiroir dans son bureau et avant que le baronnet eut pu l'en empêcher, le marquis de Courrance y prit un pistolet tout chargé en tourna le canon contre sa poitrine et fit feu.

Il tomba lourdement au milieu de la chambre.

XI

LE NUMÉRO 7

— Quel est votre avis, docteur ? demanda sœur Sainte-Catherine.

— Mon avis ? Le numéro 7 mourra aujourd'hui ou cette nuit.

— Oh ! mon Dieu !

— C'est une double pneumonie comme j'en ai vu rarement, continua froidement le docteur L... Le numéro 7 a dû commettre une bien grande imprudence pour être atteinte de semblable façon. Les deux poumons ont été atteints. Quand elle est arrivée ici, ajouta-t-il en se tournant vers ses élèves et ses internes, je vous ai fait constater que les râles crépitants-fins existaient de la base au sommet, et que nulle part la respiration normale n'était entendue. Depuis, le souffle a remplacé le râle crépitant, et, passé au second degré avec une effroyable rapidité, la pneumonie est aujourd'hui au troisième. Les gros râles que vous distinguez ne sont pas ce râle crépitant du retour qui est pour ainsi dire l'aurore de la guérison, et que l'observateur peut signaler, alors même que tout semble, dans l'état de son malade, devoir faire présager la terminaison fatale.

Périer comme se substituant à M. Spuller et continuant les démarches et les combinaisons de ce dernier. Ce n'était pas là le moindre sujet à des commentaires passionnés.

On vient d'apprendre, que si M. Casimir Périer accepte, il entend faire table rase de tout ce qui a été fait jusqu'ici, en n'utilisant que les personnages politiques qu'il lui semblera, ce qui, pour beaucoup, veut dire que M. Burdeau ne figurera pas dans la combinaison.

On se dit que M. Casimir Périer va faire un cabinet homogène, modéré et qu'il a dû, à cet égard exiger et obtenir carte blanche.

On dit dans les couloirs que les collaborateurs possibles de M. Casimir Périer seraient, entre autres, MM. Félix Faure, de Kerjégu, Jonnart, Barthou, Spuller, Raynal. M. Casimir Périer prendrait les affaires étrangères, M. Spuller la justice, M. Raynal l'intérieur.

Le ministère Casimir Périer

Voici quelle serait l'attribution des portefeuilles dans le ministère Casimir Périer :

Présidence du conseil, ministre des affaires étrangères : M. Casimir-Périer ;

Intérieur : M. Raynal ;

Finances : M. Burdeau ;

Instruction publique : M. Spuller ;

Justice : M. Dubost ;

Commerce : M. Jonnart ;

Guerre : M. Mercier ;

Marine : M. Laffon ou M. Lefèvre ;

Travaux publics : M. Loubet ;

Agriculture : M. Kerjégu ;

Colonies : M. Delcassé.

La Réception de l'Escadre russe

Dans la demande de 42 millions de crédits supplémentaires dont la chambre vient d'être saisie par le gouvernement, figurent pour 386,300 francs les frais de réception de l'escadre russe.

Le département de la Marine a dépensé environ 150,000 francs ; la subvention à la ville de Toulon, qui a été de 140,000 francs et les réceptions du Ministère de l'Intérieur portent à 150,000 francs les crédits demandés pour ce Ministère.

Le carrousel militaire a coûté 35,000 francs ; enfin les frais de la représentation de gala à l'Opéra se sont élevés 51,000.

Arrestations d'anarchistes

Marseille, 30 novembre.

En plus des divers engins et produits chimiques trouvés chez Ferrayron, produits tous indiqués dans les formules des manuels anarchistes, on a découvert, au fond du souterrain, environ

Le docteur L... s'arrêta un instant. Pauvre numéro 7 ! il n'entendait pas le cours que le célèbre professeur faisait sur son état. Il était inaccessible à tout le numéro 7 !

— Ce que vous entendez, continua M. L... vous indique au contraire les progrès de la lésion. Vous les voyez se traduire par l'expectoration devenue purulente, et aucun des phénomènes généraux ne vient corriger le sombre aveusement que vous a fourni votre oreille. Je le répète à sœur Sainte-Catherine, le numéro 7 mourra aujourd'hui ou cette nuit.

La leçon du savant praticien était terminée. M. L... passa, suivi des sœurs et des élèves. La malheureuse qui agonisait dans le lit banal n'avait pas de nom. Elle s'appelait le numéro 7. Qu'elle se fût nommée Gertrude de Courrance, peu importait. Son état civil faisait place à la désignation commune des autres malades.

Elle était étendue, l'œil atone, marquée déjà au front par la main de la mort !... Ah ! Dieu aurait pu avoir pitié cependant. Elle expirait dans ces atroces douleurs parce qu'elle n'avait pas voulu que son fils eût froid !...

La raison humaine est un abîme, nul n'en a pu sonder le fond. Qui peut savoir où la folie commence. Dans son intelligence éteinte, dans cette créature, tout était déjà mort, tout, excepté la tendresse maternelle. Gertrude, — non — le numéro 7 pensait à son fils, ne voyait que lui, son âme, prête à s'envoler vers les célestes demeures, semblait se détacher à l'avance de ce pauvre corps torturé pour suivre au loin un enfant de cinq ans abandonné, perdu, peut-être prisonnier d'un misérable...

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 63

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE DEUXIÈME

X

CE QU'ÉTAIT LE VOYAGE DE MORTIMER

On n'avait pas pensé à le fouiller. Il possédait encore les clefs de ses meubles. Or, quelques jours avant, il avait emprunté à un usurier nommé Mascaret une somme de cinquante mille francs, qui se trouvait dans son secrétaire presque intacte encore. On sait que M. de Courrance n'était pas à son premier emprunt, puisqu'après sa mort la vente de tout ce qu'il possédait suffit à peine à payer toutes ses dettes.

Cependant, ses recherches furent vaines. Il s'efforça de retrouver sa fille. Impossible. Le hasard se tourna-t-il contre lui ? Se lança-t-il sur une mauvaise piste ? Le fait est qu'il ne sut jamais ce qu'elle était devenue. Peut-être aussi la nécessité de se cacher dans ce pays où il était si connu, l'empêcha-t-il de pousser ses investigations aussi à fond qu'il l'aurait voulu.

Enfin, désespéré, il partit pour l'Amérique où il fonda une maison de commerce ; grâce au capital relativement important qu'il emportait, cet-

te maison prospéra. En outre, on découvrit une mine de pétrole dans une terre qu'il venait d'acheter. Mais à mesure que s'accroissait sa fortune, il ne songeait qu'à retrouver Gertrude. Pour quoi l'enfant n'avait-elle pas dit son vrai nom ? A l'heure même où il se confesait à sir Rowland, il ignorait encore le motif de ce silence.

Dix fois il envoya une détective de la police américaine en France, muni de tous les renseignements nécessaires, avec ordre de ne négliger aucun moyen de découvrir l'enfant perdue.

Dix fois il échoua.

Enfin, riche à millions, il revint en France. C'est seulement alors qu'il retrouva Gertrude, et nous savons par quel hasard : en lisant le compte rendu du procès de Périgueux, où Gertrude, accusée par Mascaret, avait eu un acquittement si éclatant. Oui, c'était bien sa fille, cette enfant recueillie, le 11 juin 1860, aux portes mêmes de Beaumont. C'était bien sa fille, celle qui avait volé en cachette le portrait de la marquise de Courrance.

On sait le reste. Une seule chose était demeurée inconnue pour le marquis : la cause qui avait fait fuir Gertrude de la maison, et la raison qui l'avait engagée à toujours garder le silence sur son origine.

On comprit l'effet que produisit sur le baronnet cet aveu douloureux. Il l'écouta, silencieux, pensif. Enfin M. de Courrance ajouta :

— Vous savez tout, Ned, maintenant. Croyez-vous que je puisse avouer à ma fille qui je suis ? Elle me maudirait, elle me mépriserait. Ah ! tenez, cette pensée me torture ! Sa malédiction ! son mépris à elle. J'en mourrais après avoir

un kilogramme de poudre verdâtre, soigneusement dissimulée dans plusieurs récipients.

Dès le premier examen, les chimistes ont acquis la certitude que c'était un mélange explosible des plus dangereux dans lequel l'acide picrique figurait en plus grande part. Un seul gramme, soumis à divers essais, a donné des résultats effrayants.

Avec la quantité trouvée, on présume qu'il y avait de quoi faire sauter plusieurs grands immeubles.

Les recherches se poursuivent activement. Les anarchistes ne viendront que demain devant le Parquet.

Duel Etienne-Millerand

Hier matin, a eu lieu, aux environs de Paris, une rencontre à l'épée entre M. Etienne et M. Millerand, député. A la seconde reprise, M. Millerand a été atteint à la poitrine d'une blessure peu grave qui a mis fin au combat.

Un faux attentat

Le fameux attentat qui depuis quelques jours met en émoi toute l'Allemagne n'était décidément qu'une mauvaise plaisanterie.

Un Lemice-Terrieux quelconque a voulu s'amuser de l'Empereur et du chancelier, et il a parfaitement réussi.

Il est établi nettement que les fameuses caisses ne sont pas parties d'Orléans et le rapport officiel des experts chargés d'examiner les soi-disant machines infernales dément, comme on le verra par les dépêches suivantes, que le danger couru par Guillaume II et M. de Caprivi n'a jamais existé que dans l'imagination d'officiers de leur suite, trop pressés de se faire valoir aux yeux du souverain.

Orléans, 30 novembre.

La rue Boulong n'existe pas à Orléans, pas plus que le nom de Dechanteau, dont est signée la lettre adressée à M. Caprivi.

Ainsi que je le disais dans mes dernières dépêches, des recherches minutieuses ont été faites partout.

Un fait est, à cette heure, absolument acquis, le colis n'a pas été porté à la gare d'Orléans car, aujourd'hui, le chef de gare a fait vérifier les registres des bureaux de la grande et de la petite vitesse et aucun bulletin n'a été trouvé portant l'adresse de M. Caprivi.

Dans toutes les gares avoisinant Orléans, les mêmes recherches ont été faites par la gendarmerie, sans résultats.

Aux bureaux de la poste de ville, malgré des recherches minutieuses, aucun employé ne se rappelle avoir reçu un paquet ou une lettre adressée au chancelier allemand.

D'autre part, on a fait des perquisitions chez plusieurs anarchistes résidant à Orléans et dans les environs. Rien n'a été trouvé indiquant qu'ils pussent être les auteurs de l'envoi.

Devant ces résultats négatifs de toutes parts, les habitants d'Orléans croient à une fumisterie allemande, surtout depuis qu'on a su qu'il n'était plus question d'une boîte envoyée, mais de deux. Ils en viennent à dire que c'est un coup monté par l'Allemagne pour faire voter par le Reichstag les impôts réclamés pour l'application nouvelle de la loi militaire.

Berlin, 30 novembre,

L'empereur, informé du résultat, de l'expertise a dit :

« J'avais cru qu'il s'agissait d'un attentat soi-

gneusement préparé. Votre machine infernale est une mauvaise plaisanterie dont personne n'a besoin de s'inquiéter. »

Le cuirassé russe « Paris »

On télégraphie d'Odessa au Times :

« Le gouvernement russe a donné l'ordre de mettre en chantier, à Nicolaïeff, un nouveau cuirassé du type de *Trafalgar* et qui s'appellera le *Paris*, en souvenir de l'inoubliable accueil fait par cette ville à l'amiral Avellan et à ses officiers. »

Les Espagnols au Maroc

Le maréchal Martinez Campos a débarqué mercredi à 4 heures à Melilla.

Il a été accueilli avec le plus grand enthousiasme.

Le maréchal a eu aussitôt une longue conférence avec le général Macias, dont il a approuvé les préparatifs.

Puis il a inspecté les positions occupées par les troupes espagnoles.

Mouley Araaf, frère du sultan, informé de l'arrivée du maréchal Campos, s'est présenté jeudi matin à Melilla ; il a taché de convaincre le maréchal Martinez Campos de l'opportunité d'une trêve en vue de négocier avec les Kabyles, en attendant les instructions du sultan. Le maréchal a refusé net, en répondant que les opérations commenceront demain.

Un ouragan, qui a sévi sur les côtes d'Afrique, a obligé la flotte espagnole à gagner le large sans pouvoir débarquer de troupes.

La tempête a également empêché l'embarquement à Malaga des généraux et des renforts envoyés à Melilla.

Haute trahison

Leipzig, 30 novembre.

Le procès intenté aux deux Français arrêtés à Kiel comme espions et prévenus de haute trahison viendra, le 14 décembre, devant la deuxième et la troisième chambre correctionnelle du tribunal de l'empire.

Tristes souvenirs

On écrit au Progrès de l'Aisne :

« Une trouvaille émouvante a été faite dernièrement à Mareuil-sur-Ourcq. Elle consistait en deux obus de 1870, encore en possession de leur chargement destructeur. »

Un maréchal des logis du 17^e d'artillerie, M. Elevé, a été chargé de les faire éclater au moyen de pétards de dynamite.

» L'opération a parfaitement réussi. »

Au Siam

Le bruit, sans fondement, que quatre navires de guerre anglais et plusieurs canonnières chinoises étaient partis de Hong-Kong pour se rendre à Bangkok, a causé ici pendant plusieurs jours une grande surexcitation.

Un autre bruit, que le roi de Siam est malade, est basée sur une simple indisposition qui est maintenant à peu près passée.

Encore un incident de frontière

On n'a que des renseignements très vagues sur un incident qui se serait produit près de la frontière, du côté de Saint-Dié.

Trois habitants de la commune de Lesseux, chassant sur le territoire de la commune de Wissembach, blessèrent un chevreuil qui, après une course de quelques secondes, alla

tomber sur le territoire allemand. L'un des chasseur franchit la frontière pour ramasser le chevreuil ; mais à peine avait-il mis le pied sur le territoire allemand, que deux coups de feu se firent entendre et que deux balles sifflaient à ses oreilles. C'étaient les douaniers allemands qui, postés non loin de là, venaient de faire feu sur lui, heureusement sans l'atteindre.

Une Manifestation au quartier Latin

Voici les faits : quatre étudiantes travaillaient, depuis plusieurs heures, à la bibliothèque de la Faculté, lorsqu'un garçon de bureau eut l'idée de demander à ces demoiselles si elles avaient leur carte d'entrée. Une seule ayant pu l'exhiber, les trois autres, qui ne l'avaient point sur elles, furent priées de se retirer.

Y eut-il, comme on l'a dit, un peu de brusquerie de la part de l'employé, c'est possible. Il semble, en tous cas, qu'il eût pu aviser le bibliothécaire, lequel aurait pris telle mesure qu'il eût fallu. C'est précisément pour éviter le retour de pareils faits et afin de n'avoir plus affaire qu'aux fonctionnaires eux-mêmes, et non à leurs sous-aides, que plusieurs centaines d'étudiants s'étaient réunis, jeudi, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole de médecine, où ils criaient : « Démission ! Conspuez le larbin ! conspuez ! »

M. le professeur Dieulafoy venait de terminer son cours lorsque la manifestation commença. Tout de suite, d'ailleurs, parut M. le doyen Brouardel. Il voulut parler, mais on l'interrompit : « Cornélius ! Cornélius ! »

— Messieurs, dit-il alors, si vous voulez être respectés, commencez vous-même par respecter ceux qui sont chargés de vous enseigner.

Puis M. Brouardel manifesta le regret de n'avoir pas été directement saisi de l'affaire.

— Qu'on m'adresse une plainte, ajouta-t-il. Je l'attendrai jusqu'à jeudi et je vous promets d'y donner la suite qu'elle comportera.

M. Brouardel se retirait quand M. le professeur Duval arriva. L'éminent physiologiste fut accueilli par une salve d'applaudissements, les mêmes, du reste, que le saluèrent son cours fini. Il s'agissait avant tout de bien montrer que ce n'était nullement à lui qu'on en voulait.

Entre temps, on manifestait au dehors. On criait surtout beaucoup, lorsque M. Descaves, officier de paix, en civil, s'approcha, et, très sagement, conseilla à ces jeunes gens de rester à l'intérieur de l'Ecole. « Vous voyez, leur dit-il, je n'ai pas un seul agent. Mais, dans l'intérêt de tout le monde, il vaut mieux que tout se passe entre vous. »

On suivit le conseil, et peu après, un monôme se dirigeait vers le café d'Harcourt, où une protestation fut rédigée aussitôt, par un étudiant russe ! En voici le texte :

« Les étudiants de la Faculté de médecine de Paris, après avoir pris connaissance des faits exacts et révoltants (sic) qui se sont passés à la bibliothèque, demandent que l'administration fasse, dorénavant, ses observations, si elles sont justifiées, d'une façon correcte et polie.

» Sans insister sur la révocation du coupable, qui est père de famille, ils demandent qu'on impose aux agents de tout ordre les

doute.

Qu'auraient pensé les internes et les sœurs s'ils avaient su que celle qui agonisait dans ce lit, quelques jours avant, que cette infortunée, — le numéro 7 ! — était une femme naguère heureuse, riche, brisée sans retour par la plus odieuse des machinations, par la plus lâche des calomnies. Pierre, Jean, ces deux noms que murmuraient ses lèvres décolorées, c'étaient ceux de son mari, de son fils. Comme on l'eût plainte davantage, si l'on avait su tout ce qu'avait perdu le numéro 7 !

La semaine s'écoula sans incidents nouveaux. Gertrude renaissait lentement mais sûrement à la vie. Le huitième jour, M. L... arrêta la diète et permit à la malade de manger. Ce jour-là, le soleil éclairait le long dortoir blanc de la Charité, ce soleil brillant d'hiver qui réchauffe et égaye. Gertrude le trouva beau. Depuis que la réflexion revenait dans son cerveau, elle comprenait ou croyait comprendre ce qui était arrivé.

Repoussée par Liane, elle était sortie de chez la comtesse en tenant le petit Jean par la main. Puis, une fois dans la rue, le froid, sans doute, l'avait saisie, et elle était tombée évanouie. Alors, elle s'imaginait que l'enfant avait été sans doute reconduit chez Liane. Cependant elle se demandait qu'elle était la cause de cette férocité de la comtesse. Pourquoi s'était-elle refusée à la recevoir ? Et si même cela ne lui convenait pas, pourquoi n'avait-elle pas fait conduire son amie dans une des maisons de santé de Paris, au lieu de la condamner à l'isolement de l'hôpital ?

La sœur Sainte-Catherine rôdait toujours autour du lit de Gertrude. L'excellente religieuse sentait

les règles de la politesse habituelle. Ils saisissent l'occasion de protester de leur solidarité avec leurs camarades les étudiants. »

Et voilà. — Tout s'arrêtera-t-il là ? Il faut l'espérer.

Les Monnaies divisionnaires italiennes

Le texte officiel de la convention intervenue pour le rapatriement des monnaies divisionnaires en Italie vient d'être enfin livré à la publicité. Il justifie les critiques que l'ensemble avait provoquées.

A la vérité, il fixe à 10 millions de francs le maximum de chaque remise à l'Italie, il limite à trois mois le délai de remboursement, et il stipule qu'aucune livraison nouvelle n'aura lieu avant le remboursement de la livraison précédente.

Mais, en cette question des remboursements, nos représentants ont accepté une disposition des plus regrettables, congue en ces termes :

« Chaque remboursement comprendra moitié au moins de monnaies d'or de 40 fr. et au-dessus — c'est sans doute au-dessous qu'il faut lire, — frappées dans les conditions de la convention du 6 novembre 1885. Le surplus sera payé en traites sur les pays créditeurs ; l'échéance de ces traites n'excèdera pas le délai fixé par le paragraphe précédent (c'est-à-dire trois mois). »

Les garanties prises de notre côté sont ici manifestement insuffisantes. Nous sommes exposés, de la sorte, à ce que la moitié de notre créance sur l'Italie soit remboursable à plusieurs mois d'échéance seulement, et en traites tirées par le gouvernement italien sur lui-même ou sur ses représentants financiers en France. Or, bien des choses peuvent se passer en plusieurs mois, et, d'autre part, le remboursement de ce que nous aurons versé n'est pas convenablement assuré. Il aurait fallu stipuler l'acceptation des traites à nous souscrites par des maisons non italiennes et présentant toute sécurité.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Emprunt départemental

On a distribué à la Chambre un projet de loi autorisant le département du Lot à emprunter 98,100 fr. à la caisse des chemins vicinaux.

Conseil départemental

Le conseil départemental de l'instruction publique se réunira, le jeudi 7 décembre, à 10 heures du matin, dans une des salles de la Préfecture.

Mess des sous-officiers

Hier soir, à 6 h. 1/2, a eu lieu l'inauguration du mess des sous-officiers du 7^e de ligne.

La commission du Mess avait offert un vin d'honneur à tous les officiers du régiment.

Le Colonel a bu à la prospérité du Mess, il a remercié les membres de cette commission du zèle et du dévouement qu'ils avaient apporté à l'accomplissement de cette œuvre.

La musique a joué. La soirée a été remplie de gaieté et tout le monde, officiers et sous-officiers, s'est séparé en emportant de cette réunion un agréable souvenir.

que cette jeune femme appartenait à une sphère plus élevée que les autres malades. Peut-être même avait-elle l'intuition qu'elle était deux fois sacrée par la vertu et par le malheur ! Gertrude aimait à causer avec elle. Elle eut envie de savoir qui l'avait amenée à la Charité.

— Ma chère enfant, lui répliqua la sœur, avant tout, je ne dois pas vous causer de trop fortes émotions. Le souvenir de ce que vous avez souffert pourrait avoir sur vous une mauvaise influence. Nous reparlerons de tout cela dans quelques temps.

— Quand pourrai-je m'en aller ?

— Dans huit ou dix jours, pas avant.

Gertrude poussa un gros soupir et se tut. Elle voulait guérir. Et pour guérir, il fallait qu'elle fut prudente. Elle ne renouela ses questions que quatre jours après. Il y en avait alors douze qu'elle était convalescente. Cette fois, la bonne sœur ne crut pas devoir se refuser au désir de sa malade.

— Ecoutez et soyez sage, lui dit-elle. Vous avez été amenée ici par deux gardiens de la paix.

— Comment cela ?

— Un homme vous a recueilli dans la rue, évanouie, il vous a fait monter en voiture et vous a transportée à un bureau de police.

Dans tout cela, il ne vit qu'une chose : son fils. On ne lui parlait pas de son fils !

(A suivre.)

Ceci se passait dans une des salles de l'hôpital de la Charité. Pauvre numéro 7 ! Il allait mourir, cela était évident. Les sœurs des hôpitaux de Paris sont vraiment d'admirables créatures. Celui qui écrit ces lignes les a vues à l'œuvre pendant la guerre. Elles savent être bonnes, patientes, secourables pour ces infortunés des deux sexes que la destinée leur envoie.

Or, elles avaient vu arriver, quinze jours auparavant, une jeune femme conduite par deux gardiens de la paix. On l'avait ramassée évanouie dans la rue par une glaciale nuit d'hiver. Elle était atteinte d'une fluxion de poitrine qui présentait un rare caractère de gravité, car les deux poumons de l'infortunée étaient malades, ainsi que venait de dire le docteur L... Pendant les deux semaines qui s'étaient écoulées, depuis l'entrée à l'hospice de la malheureuse, celle-ci s'était débattue contre la mort avec une énergie désespérée qui faisait mal.

Dans les rares instants de lucidité qu'elle avait, elle disait :

— Sauvez-moi ! sauvez-moi ! je ne veux pas, je ne peux pas mourir !

Pauvre numéro 7 !

On en parlait dans l'hôpital, car deux noms revenaient sans cesse sur ses lèvres : deux noms d'hommes... Tout ce qu'elle aimait sans doute. Personne ne s'était présenté pour la voir, cependant. Nulle créature humaine, qui sait ? ne s'intéressait à elle. La sœur Sainte-Catherine avait espéré que si elle savait qu'on était venu prendre de ses nouvelles, cela influerait en bien sur son état, et souvent elle demandait : « Est-ce qu'il est arrivé quelqu'un pour le numéro 7 ? » Hélas !

la réponse était toujours la même : « Non, il n'est venu personne pour le numéro 7 !... »

Le lendemain, cependant, malgré le pronostic du médecin, le numéro 7 vivait encore. La nuit avait été calme, et le délire qui jusqu'alors possédait Gertrude, avait fait place au sommeil. Lorsque la sœur le lui annonça à son entrée dans la salle, le docteur L... fit un geste d'incrédulité, et la regarda comme si elle avait cédé à une aberration en rédigeant son rapport.

— C'est impossible ? dit-il.

Cependant quand il s'approcha du lit du numéro 7, il fut bien obligé de se rendre à l'évidence. Le numéro 7 n'était pas mort. M. L... ne cacha pas sa stupéfaction quand il prit le pouls de la malade. La fièvre avait diminué, et les caractères du pouls indiquaient une crise favorable. Il fit asseoir Gertrude et appuya son oreille contre la poitrine de la jeune femme. Décidément le numéro 7 était bien décidé à ne pas mourir ! En effet, il constata que les points signalés quelques heures auparavant comme les plus livrés à l'influence de la maladie étaient en voie de guérison, ces râles crépitants dont la veille il déplorait l'absence avaient reparu.

— En voilà une qui pourra se vanter de revenir de loin, dit-il en se tournant vers ses élèves. Elle est sauvée.

Un pâle sourire éclaira le visage de Gertrude. Elle vivrait, c'est-à-dire qu'elle retrouverait son fils ! Dans l'hospice on sut bientôt la nouvelle. Cela réjouit tout le monde, car on s'intéressait au numéro 7. Les deux noms d'hommes que son délire répétait sans cesse excitaient même la curiosité. L'un des deux était son amoureux, sans

Réception

Ce soir, réception au Cercle militaire de MM. le commandant Giovannoni, Comte, chirurgien-major de 2^e classe, Constant et de Girard, sous-lieutenants, nouvellement arrivés au régiment. La musique jouera devant le Cercle à 8 heures.

A Saint-Cyr

A l'ouverture des cours de Saint-Cyr, il a fallu éliminer un certain nombre d'élèves comme n'ayant pas l'aptitude physique. Le général de Monard a réclamé du ministre de la guerre des instructions très fermes pour que l'acceptation préalable des candidats porte sur l'aptitude réelle au service militaire.

Inspection des pharmacies et épiceries

Les trois commissions d'inspection viennent de terminer leur visite dans le département du Lot.

Elles ont inspecté, dans l'arrondissement de Cahors : 24 pharmacies, 161 épiceries, 1 droguiste, 2 fabriques d'eaux gazeuses.

Dans l'arrondissement de Figeac : 12 pharmacies, 97 épiceries, 2 dépôts d'eaux minérales.

Dans l'arrondissement de Gourdon : 20 pharmacies, 113 épiceries, 2 fabriques d'eaux gazeuses.

Les commissions n'ont trouvé à faire aucune observation au cours de leurs nombreuses visites. C'est là un résultat des plus satisfaisants.

Nominations

M. Bertal est nommé directeur (5^e classe) de l'Ecole supérieure de Saint-Céré.

MM. Almaric et Foissac, instituteurs adjoints à l'Ecole primaire supérieure de Luzech, ont été nommés professeurs d'écoles primaires supérieures.

Déclaration des chevaux, juments, mulets et mules

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont invités à se présenter à la Mairie avant le 1^{er} janvier pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets et mules qui sont en leur possession, sans aucune distinction ni exclusion. (Réformés ou non).

Recrutement. — Tirage au sort

Les parents des jeunes gens faisant partie, par leur âge, du recrutement de la classe 1893, doivent se rendre à la Mairie dans le plus bref délai possible, pour s'assurer que leurs fils sont bien inscrits sur la liste de cette classe.

Dans le cas où eux-mêmes ne pourraient s'y rendre, ils peuvent se faire suppléer.

Cette déclaration a pour but d'éviter que les jeunes gens omis cette année ne soient rapportés à la classe suivante, ce qui retarderait d'une année leur libération du service actif, les classerait d'office dans les troupes de la marine et des Colonies.

Facteurs des Postes

Une circulaire vient d'être adressée aux directeurs des postes, en vue d'assurer le jour de repos de chaque mois, accordé par le Parlement, aux facteurs locaux et ruraux.

Les sous-agents auront donc ainsi douze jours de repos par an, et on leur laissera la faculté de prendre ce repos en une ou plusieurs fois.

Remonte

Le Comité du dépôt de remonte d'Aurillac procédera aux achats de chevaux de selle de 3 à 8 ans, dans les localités ci-après :

Figeac, jeudi, 14 décembre, à 9 heures.
Gramat, vendredi 15 décembre, à 8 heures.
Pourront aussi être achetés les chevaux et juments de selle prenant 4 ans le 1^{er} janvier 1894 et présentés dans de bonnes conditions de développement et d'entretien.

Accident

Les époux L... occupent un logement situé rue de la Banque. Hier, après-midi, en l'absence de son mari en voyage, Mme L... était à travailler dans une chambre, ses deux jeunes enfants à ses côtés. En raison du froid, elle avait placé au beau milieu de la pièce une brasière où brûlait du charbon de bois.

L'asphyxie ne tarda pas à faire ressentir ses désastreux effets. C'en aurait été fait des trois personnes, si un voisin n'avait pénétré dans l'appartement.

En voyant ce qui se passait, ce voisin appela au secours et de nombreuses personnes accoururent aussitôt. L'atmosphère de la chambre était si lourde que plusieurs d'entre elles faillirent se trouver mal.

Enfin on put porter secours à la mère et aux enfants, et l'accident n'a pas eu de suite fâcheuse.

Pick-pocket

Vendredi soir, vers quatre heures, un habile pick-pocket a coupé la poche d'un brave campagnard, où se trouvait un porte-monnaie contenant 73 fr. Mais, pour si lesté qu'il fut, notre filou n'a pu empêcher le porte-monnaie de tom-

ter, à terre. Comme il se baissait pour le ramasser, une femme le lui a arraché des mains pour le porter au bureau de police.

Le porte-monnaie et son contenu ont été remis à leur propriétaire.

Le docteur Stéphann à Cahors

Le Maire de la ville de Cahors, chevalier de la Légion d'honneur, a l'avantage de rappeler à ses administrés que M. le professeur Stéphann, médecin spécialiste contre les troubles de la fonction du langage et le mutisme, ouvrira un cours gratuit en l'hôtel de ville à Cahors, dans le courant de la semaine prochaine, pour les indigents de la ville et tous ceux résidant dans le département du Lot, atteints de :

- Bégaiement,
- Nasillement,
- Bredouillement,
- Zéaiement,
- Blésité,
- Clichement,
- Grassement,
- Clappement,
- D'articulation générale,
- Substitution des lettres,

et de toutes les infirmités de la parole qui constituent une prononciation anormale, vicieuse et incorrecte.

Les personnes susceptibles de réclamer les soins du docteur spécialiste sont instamment priées de vouloir bien se présenter à ses consultations l'un des quatre jours désignés ci-après :

Lundi, 4, mardi, 5, mercredi, 6 et jeudi, 7 décembre courant, hôtel de l'Europe, à Cahors, de 1 heure à 4 heures de l'après-midi.

N. B. Les malades désireux de suivre le traitement gratuit du docteur Stéphann, devront être porteurs d'un certificat d'indigence.

Les cures merveilleuses obtenues par le docteur Stéphann partout où il est passé et celles récentes qu'il a faites à Montauban, lui assurent le meilleur accueil dans notre département.

M. Stéphann a eu l'heureuse idée de descendre à l'Hôtel de l'Europe, située dans la rue si fréquentée du lycée Gambetta et où, les personnes en traitement, pourront trouver tout le confortable et l'urbanité désirables.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 30 novembre

5 braconniers sont condamnés à des amendes variant de 8 à 100 fr.

Le sieur Antoine Lafon, âgé de 40 ans, charcutier à Catus, est condamné à 25 fr. d'amende pour détention et usage de faux poids.

Le sieur Pierre Laporte, âgé de 20 ans, cultivateur, et sa mère Marguerite Barbary, épouse Laporte, âgée de 43 ans, domiciliés tous deux à Fumel, ont traité les gendarmes de « canailles ».

Le tribunal leur a infligé 25 fr. d'amende à chacun.

Le sieur Antoine Milhau, âgé de 37 ans, cultivateur à St-Géry, a frappé son beau-frère, le sieur Bressaud, et lui a fait des blessures. Il est condamné à 2 mois de prison.

Le tribunal condamne ensuite à 3 mois de la même peine, pour vagabondage, le nommé René-Lucien Roullin, âgé de 66 ans, sans domicile fixe.

Un autre vagabond, le sieur Henri Grange, âgé de 33 ans, est condamné à trois mois de prison.

Vient ensuite l'affaire de Basile Hébrard, cultivateur à Cambayrac, qui vient d'être récemment condamné par les assises à 5 ans de réclusion pour vol.

Le 11 octobre dernier, le tribunal correctionnel de Cahors avait condamné, par défaut, à un an de prison, le jeune Hébrard, Basile, âgé de 20 ans, inculpé de vol d'une montre.

Il avait fait appel de ce jugement, et le tribunal, qui examinait à nouveau son affaire, a confirmé la première condamnation.

Puy-l'Evêque

Dans une réunion tenue à la mairie de Puy-l'Evêque, sous la présidence de M. Rey, député, conseiller général du canton, la création d'un comice agricole cantonal a été décidée.

Les personnes présentes à cette réunion se sont fait inscrire, et après avoir approuvé les statuts, ont désigné M. Rey comme président d'honneur du nouveau comice. Le bureau a été ensuite composé de la manière suivante :

MM. Jules Caviolle-Dumoulin, propriétaire à Touzeau-Prayssac, président ; Puech, maire de Puy-l'Evêque, vice-président ; Verdié, receveur de l'enregistrement, trésorier ; Ségala, directeur de l'Ecole de Puy-l'Evêque, secrétaire.

Quatorze maires sur quinze, du canton, ont adhéré.

Les statuts ont été envoyés à M. le préfet pour les faire approuver.

Figeac

Jeudi soir, M^{me} P., maîtresse d'hôtel, se permit de faire des observations à C. L., sa bonne, à raison du service. M. P. étant intervenu, cette

dernière les apostropha tous deux et saisissant un chandelier elle en asséna un violent coup sur la tête de sa maîtresse.

Procès-verbal a été dressé.

Par arrêté préfectoral, en date du vingt-neuf novembre 1893, et sur la proposition de M. le directeur des postes et télégraphes du département, M. Sébastien Tauran, facteur rural à Figeac, est nommé facteur receveur à Lamothe-Fénelon (création d'emploi).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 25 Novembre au 2 Décembre 1893

Naissances

Flaujac Roger, à la gare de Cabessut.
Quercy Marius, rue St-Maurice.

Mariages

Affilé Jules, soldat au 7^e, et Cébeillac Marie.
Villes Guillaume, boucher, et Delfau Elise.

Décès

Maridat Anna, 10 ans, avenue de Toulouse.
Julhia Louis, cultivateur, 56 ans, (Hospice.)
Maillard Pierre, gendarme en retraite, 72 ans, Palais Episcopal.
Périé Jean, employé des lignes télégraphiques 43 ans, à Cabessut-Haut.
Trégou Marie, 15 ans 8 mois, (Hospice.)

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 3 DÉCEMBRE 1893

de 2 à 3 h. du soir (Allées Fénelon)

Le Camp de Châlons (P. R.) Leroux.
La Fête au village voisin (Ouvvert.) Boieldieu.
Dolorès (Polka) Waldteufel.
Faust (Fantaisie) Gounod.
Polka des troupiers Desormes.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction J.-P. GUYOT

Mardi 5 décembre 1893

MISS HÉLYETT

Opéra comique en 3 actes, mus. d'Audran

M^{me} D.-GUYOT jouera le rôle de Miss Hélyett.

CHOP DE CUISINE ayant temps et relations, désire placer truffes ou tout autre comestible de luxe.

Ecrire à Louis Jacquier, 66 West bourne street S. W. Londres.

Contre la TOUX et la COQUELUCHE

Le Sirop pectoral de Nafé de DELANGRENIER sera donné avec succès et sécurité aux Enfants, car il ne contient ni opium, ni morphine, ni codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Dépôts dans toutes les Pharmacies. — Prix : 2 fr.

Dernières nouvelles

Une accusation contre Constans

M. Rochefort, dans un très violent article, lance contre M. Constans une accusation nouvelle.

Il prétend que M. Marinoni lui a affirmé que M. Carnot avait la preuve que M. Constans avait trempé dans l'affaire de l'assassinat du notaire qui amena la condamnation de M^{me} Achet.

Inutile de dire que M. Marinoni nie formellement le fait et traite Rochefort de fumiste.

M. Constans veut prouver à fond cette affaire.

Beaucoup de personnes sont malades, et éprouvent des *malaises indéfinissables* parce qu'elles ont, sans le savoir, une nutrition allangue et défectueuse qui retient au sein de l'organisme une foule de manières nuisibles qui y séjournent au lieu d'être expulsées rapidement. Pour se guérir, elles n'ont qu'à faire usage de la **Tisane Dussolin**. C'est en même temps un excellent *dépuratif* qui guérit les *maladies du sang et des humeurs* et agit comme *antiglaireux, antibilieux et régénérateur des forces*. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon avec la notice explicative. Bien se rappeler le nom **Tisane Dussolin**. Dépôt général à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Le Tapioca Rils donne les meilleurs potages.

Souffrances intolérables ! — Chêne-Coupé, commune de Videlles (Seine-et-Oise), le 19 décembre 1892. Je souffrais d'un lumbago, avec douleurs rhumatismales dans la jambe gauche. Les souffrances étaient intolérables et rien ne me soulageait. Je fis venir alors un flacon de Baume Victor, et après son emploi, les douleurs disparurent complètement. J'ai employé en même temps les **Pilules Suisses** dont l'effet combiné avec le Baume Victor est souverain contre ses affections. Je vous autorise à publier ma lettre. (Sig. lég.) ARTHUR GIRARD

BULLETIN FINANCIER

La réponse des primes s'est faite sur nos rentes et la plus grande partie des valeurs, en hausse sensible sur les cours de la liquidation du mois de novembre, et les acheteurs ont dû tous réaliser d'assez beaux bénéfices. Le 3 0/0 se traite à 99.27 à terme et 99.25 au comptant, l'amortissable s'échange à 99.80. Le 4 1/2 0/0 cote à terme 104.85 et 104.90 au comptant. En général, la tenue des fonds étrangers est bonne. Malgré la déconfiture du Crédit Mobilier, l'Italien fait 81.05. Le Portugais passe de 19 15/16 à 20.25. L'Extérieure espagnole atteint 61.55. Le Turc est très ferme à 22.40. Les fonds russes se comportent toujours très bien. Le Hongrois maintient sa fermeté à 95.40. La Banque de France s'élève à 4105. Le Crédit Foncier à 1055. Le Crédit Lyonnais à 770. Les chemins de fer conservent des cours très élevés. L'Orléans à 1610. L'Est à 950. L'Ouest à 1110. Le Nord à 1900. Le Lyon à 1518. Le Midi à 1380.



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin ; le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions ; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies. Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Cahors, pharmacie P. Prevot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants:

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et

retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

ON DEMANDE DES AGENTS D'ASSURANCES pour la Grêle et l'Incendie. — S'adresser rue Nationale, 77, Cahors.

TOUTES les bonnes CUISINIÈRES vous diront que le meilleur Tapioca est le Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈFLE à QUATRE FEUILLES
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires.
Gnos : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur DIDES, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de PELADE et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. DIDES traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents
INNOCUITÉ PARFAITE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille

Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Velocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

ÉTUDE

de M^e Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, n° 52 près le Palais de Justice

VENTE

A SUITE DE

Saisie Immobilière

ADJUDICATION

Fixée au dix janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze, jour de mercredi, à midi, à la barre du Tribunal civil de Cahors.

Suivant procès-verbal du ministère de M. Laborderie, huissier à Cazals, en date du sept octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, visé, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Cahors.

M. Saint-Roch Veissy, notaire à Frayssinet-le-Gélat, y domicilié, ayant M^e Billières pour avoué constitué avec élection de domicile en ses études et personne audit Cahors où il demeure.

A fait procéder à la saisie réelle des biens immeubles ci-après,

Sur la tête et au préjudice de Baptiste Combes, cultivateur, demeurant au Bousquet, commune de Frayssinet-le-Gélat.

Le cahier des charges dressé par M^e Billières, pour parvenir à la vente, a été déposé au greffe du

tribunal, publié à l'audience du vingt-neuf novembre dernier et le tribunal a fixé la vente au jour ci-dessus indiqué.

Désignation

DES IMMEUBLES SAISIS ET A VENDRE

Commune de Frayssinet-le-Gélat

Au lieu dit Bousquet, terre numéro 776, de vingt-huit ares soixante centiares section C du plan de Frayssinet — Au même lieu, maison numéro 776 mêmes section et plan et grange contiguë.

Les biens immeubles ci-dessus seront vendus en un seul lot sur la mise à prix de dix francs en sus des charges ci-dessus 10 fr.

Pour le paiement des frais et du prix, voir le cahier des charges déposé au greffe du Tribunal civil de Cahors, où l'on peut en prendre connaissance sans déplacement.

Pour extrait certifié sincère par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le 2 décembre 1893.

L'avoué poursuivant,

Jules BILLIÈRES.

Enregistré à Cahors le décembre mil huit cent quatre-vingt-treize fol C reçu un franc quatre-vingt-huit centimes décimes compris.

Signé : Agard, receveur.

A CÉDER un Journal Judiciaire (grand format) avec son RECUEIL ANNUEL (14 années d'existence) donnant de très beaux résultats, situé dans le chef-lieu d'un des départements du Sud-Ouest.

Écrire à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris, sous les initiales D. Z.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES PLAIES et ULCÈRES VARIOLEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

A céder

pour cause de maladie un fonds de commerce de grains.

S'adresser à Madame veuve SOUBRIÉ, rue St-James, n° 3, à Cahors.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments

SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé

Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Peinture

Vitrierie

Faux bois

Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints

en

tous genres

Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.